

Élire les conservateurs, c'est tuer la loi sur le contrôle des armes à feu

PC

Édition [du vendredi 20 janvier 2006](#)

Le Devoir

Au moment de voter, les électeurs devraient prendre en compte la promesse des conservateurs d'abroger la loi sur le contrôle des armes à feu et de plutôt défendre le droit des Canadiens de posséder des armes.

L'appel a été lancé hier, lors d'une conférence de presse, par la Coalition pour le contrôle des armes à feu, composée de 350 organismes, qui a déploré le peu d'informations qui circulent à ce sujet au Québec, comparativement au reste du pays.

Les porte-parole de la coalition se défendent bien de vouloir favoriser d'autres partis au détriment du Parti conservateur.

«Nous connaissons les positions des quatre partis, qui s'entendent sur la nécessité d'avoir un meilleur contrôle aux frontières, des sentences plus sévères pour les crimes commis avec les armes à feu, des investissements en prévention pour attaquer les causes de la violence», a fait valoir Patrick Leclerc, coordonnateur de la coalition. «Un seul parti se démarque en disant qu'il ne respectera pas la loi en vigueur adoptée en 1995. Le Parti conservateur du Canada a déjà annoncé son intention d'abolir le système d'enregistrement des armes à feu s'il est porté au pouvoir», a-t-il ajouté.

«Les conservateurs ont tort. La loi a connu beaucoup de succès et les statistiques sont éloquentes. Je ne laisserai aucun parti réduire à néant les efforts faits pour avoir la meilleure loi sur le contrôle des armes à feu», a déclaré Catherine Bergeron, dont la soeur Geneviève a été abattue à l'école Polytechnique en 1989.

«Nous ne pouvons croire que, 16 ans après les événements du 6 décembre 1989, 10 ans après l'adoption de la loi, on fait face à la possibilité que la loi soit abrogée, et cela malgré l'évidence que la loi fonctionne et donne des résultats.»

«Il est primordial que la société sache que les efforts ont produit des résultats positifs. Il faut qu'on cesse de dire que la loi ne fonctionne pas, c'est faux, ou encore qu'on sera davantage protégé si on a une arme chez soi, c'est faux», a avancé Catherine Bergeron.